

## Prochaine réunion le jeudi 2 mars 2017 à 20h30 à la Maison Cousté

### Comité de quartier Centre-ville : Compte-rendu de la réunion du 5 octobre 2016

Aux côtés des cinq animateurs habitants : Caroline Carlier et Camille Vielhescaze (élus), Claire Lemeunier (responsable du développement social urbain) et Jean-Paul Notte (chargé de mission sécurité-tranquillité).

Les principales caractéristiques de notre Comité sont précisées (lieu d'information et d'échanges, lieu d'interpellation, lieu de concertation, espace d'initiatives...).

#### **Site Internet du Comité de quartier Centre ville : [www.cqcvcachan.fr](http://www.cqcvcachan.fr)**

C'est un support de communication et de lien entre les habitants, et entre les habitants et la Ville.

Présenté lors de la réunion du comité de quartier précédente, il évolue suite aux contributions des uns et des autres. Les habitants peuvent aussi téléphoner au 01 82 52 12 26 (messagerie gratuite).

#### **Ville de Cachan :**

Certains participants pensent qu'il est nécessaire d'améliorer la concertation entre les citoyens et les responsables de la Ville.

La Municipalité a adopté le « droit d'interpellation » : si au moins 3% des électeurs signent une pétition interpellant la Ville, le sujet sera débattu en Conseil municipal.

Deux « ateliers citoyens » ont été mis en place à la demande de la Municipalité. Dans notre quartier « l'Atelier Rives de Bièvre » s'est déjà réuni deux fois : aménagement des rives (Bièvre souterraine) et des sentes. Un habitant, membre de cet atelier, résume le contenu des réflexions menées et à poursuivre. Ce travail collaboratif se déroule en présence d'un paysagiste. Il est envisagé par le comité de quartier de créer un sous-groupe (sans élus) qui réfléchirait en amont des réunions de cet atelier.

Le Conseil des étrangers, le Conseil des enfants et la Commission cadre de vie sont aussi mentionnés parmi les instances de démocratie locale créées par la Municipalité.

Un Cachanais insiste sur la nécessité de renforcer la participation active d'habitants motivés.

**Association «Cachan-Soleil»** : deux de ses membres actifs nous présentent cette association. Le but principal est l'installation de panneaux solaires sur des toits ; cela s'accompagne d'un abonnement (ERDF) ; au bout de 20 ans on devient propriétaire des panneaux. Des informations complémentaires figurent sur le site du CQCV et sur <https://energie-partagee.org>.

Adresse postale de Cachan-soleil : 1 bis avenue des Lumières à Cachan.

**Boutiques éphémères** : « éphémère » correspond dans ce cas à des délais de 1 mois ou 1 mois et demi. Il s'agit d'exposer et de vendre des créations artisanales, artistiques (jouets, textiles, bijoux, etc.).

#### **Echange avec la salle** : *(en italique : réponses de la Municipalité)*

- Il existe des problèmes de déplacement pour les personnes à mobilité réduite. *La ville est consciente du fait que l'accessibilité reste encore à améliorer (écoles, institutions publiques...). Une programmation des travaux de mise en accessibilité est planifiée et doit s'étaler jusqu'en 2021.*

- Certains trottoirs sont trop étroits (un exemple parmi d'autres : près 89 rue Dolet) ; cela est accentué lorsque des travaux immobiliers sont réalisés. *La Ville sait que certaines artères requièrent des aménagements qui sont à l'étude.*

- Parking du magasin « Simply market » : il n'est pas correctement sécurisé (risque de chute de palettes)

- La station essence toute proche de Simply-market : les normes de sécurité ne sont pas respectées ; un rapport récupéré à la Préfecture met en relief les anomalies en lien avec cette station. *La Ville a contacté la Direction régionale compétente pour qu'une mise en conformité devienne effective. Si la Préfecture ne demande pas la fermeture de cette station, un rapport a émis plusieurs prescriptions. Cette zone appartient au groupe Auchan depuis 2003.*

- Une dame demande l'intervention de l'office HLM dans un immeuble sis au 17 rue Guichard ; un ascenseur vétuste, hyper-bruyant, doit être changé...Mais malgré ses sollicitations répétées rien n'a été fait pour l'instant. *La demande est transmise à Cachan Habitat. Il convient de s'appuyer aussi sur les amicales de locataires (pas assez actives) qui siègent dans les CA des OPH.*
- Avenue Cousin de Méricourt : de nombreux pavés se soulèvent ; des grilles bétonnées empêchent le nettoyage ; des procès-verbaux (à 135€) sont mis pour « stationnement abusif » ; la zone stationnement du côté Jardin Le Vallon comporte un nombre insuffisant d'emplacements. *La Ville prévoit dans cet espace une « Zone Bleue ». Le montant des PV n'est pas fixé par la Municipalité.*
- Un participant considère que "la ville de Cachan, comparée à Vanves ou à Malakoff (entre autres), n'est absolument pas une ville dynamique ; Cachan n'est qu'une ville-dortoir !"
- Les excès de vitesse (quatre roues, bus inclus, et deux roues) sont très fréquents notamment avenue Cousin de Méricourt ; il n'est pas rare de voir passer des usagers à 80 km/h.
- Projet immobilier dans la rue des Deux Frères (près de l'école Belle Image). Une dame souhaite avoir des informations sur la concertation qui a été mise en place. *La Ville a déjà organisé deux réunions publiques sur ce projet qui prévoit, outre un immeuble et un agrandissement de l'école élémentaire, un aménagement « semi-piétonnier » de cette rue. Une réunion avec les riverains doit être programmée.*
- La station « AutoLib' » (angle des rues Delage et Georgeon), toute proche de la façade Nord du Théâtre, a été détériorée. *Elle sera remise en service prochainement, on ne sait pas encore exactement à quelle date.*
- Vélib' à Cachan ? La station de réparation des Vélib' est située à Cachan (rue Marcel Bonnet) ; cela devrait jouer en faveur d'une mise en place de stations Vélib' dans notre ville. *La Ville y est favorable et attend la désignation de l'opérateur Vélib'.*
- Les problèmes de stationnement demeurent récurrents. Selon un participant, "les parkings « gratuits deux heures » ne connaissent pas le succès escompté. Au-delà des 2 heures ça coûte cher !"
- Une habitante voudrait des réponses sur les projets immobiliers de la rue Choplin
- Nuisances diverses. Un habitant de la place Jacques Carat se plaint avec insistance du fait que des jeunes s'installent bruyamment à proximité des habitations (trafics, musique, salissures) et que cela dure jusque vers 3 heures dans la nuit. Il indique que la police nationale ne vient jamais sur place malgré des appels au commissariat. *Il est vrai que la police nationale ne comporte pas assez d'équipages. 39 policiers doivent être affectés dans notre circonscription d'ici à début novembre, mais on avait subi une diminution de 54 agents il y a quelques années. Paris dispose d'effectifs qui font le double de ceux de la petite couronne (qui a de très nombreux problèmes à gérer). La Police municipale intervient dans le cadre de ses compétences, ne couvre pas les horaires nocturnes et elle n'est pas formée pour affronter ce type de délinquance. Faire plus engendrerait des coûts supplémentaires. Par ailleurs, bonne nouvelle : notre commissariat subdivisionnaire de Cachan a été rouvert au public (notamment pour des plaintes et mains courantes).*
- Place Jacques Carat : on y voit se multiplier la présence de rats et de cafards. *Des campagnes de dératisation sont régulièrement menées par la Ville.*
- Nuisances près du 179 avenue Aristide Briand. *Cet été sept jeunes ont été interpellés.*
- On observe que les groupes de jeunes se déplacent inlassablement à la recherche d'endroits où personne ne se plaindrait de leur présence vespérale et nocturne ; de tels endroits existent-ils ? *Les centres socioculturels ont étendu leurs horaires d'ouverture et leurs actions en soirée.*
- Les bénévoles qui viennent donner de leur temps (par exemple dans les centres socioculturels) devraient pouvoir stationner gratuitement ; au-delà d'une durée de deux heures le stationnement coûte trop cher... surtout pour des bénévoles.

**MOMENT DE CONVIVALITE** : C'est autour d'un verre que les échanges se font entre habitants présents et se prolongent tardivement !

Compte rendu réalisé par l'équipe d'animation du Comité de Quartier du Centre Ville

Pour nous joindre:

- [comite.quartier.cv@gmail.com](mailto:comite.quartier.cv@gmail.com)
- Comité de quartier centre-ville - Maison Cousté-19 rue Cousté- 94230 Cachan
- Site internet: [www.cqvcachan.fr](http://www.cqvcachan.fr)